



10^{ème} TRAIL DE GRAND COGNAC

NOUVEAU 8.5kms
Marche /Canitrail/Trail

09 h 50

NOUVEAU 24 kms

NOUVEAU 16.5 kms

09 h 30

09 h 30

NOUVEAU DÉPART JULIENNE (16200)

DIMANCHE 3 Février 2019

1€ reversé à l'association « Pour que SWAN marche »

A Julienne (16) proche de Cognac
Renseignement : 06.78.49.03.75

www.trail-du-cognac.fr



Challenge des Trails de la Charente

REMISES DES PRIX	
SCRATCH	FEMININ
1er	1er
2e	2e
3e	3 ^e

Seront ensuite récompensés les premiers de chaque catégorie, homme et femme.
Pas de cumule de primes
Cadet / Junior / Espoir / Sénior / Master

Inscriptions - Seules les inscriptions avec le règlement seront prises en compte. Une inscription en avance permet d'optimiser un parfait ravitaillement et ainsi de ne pas avoir de perte. Ceci est une bonne action de **développement durable et un respect des bénévoles**.

Départ - Le départ du **24 et 16.5kms** sur la chaussée à proximité du site d'arrivée le top sera donné à **09h30**. Le départ pour le **8.5kms** sera donné à **09h50** au même endroit. Suit du départ Canitrail à **09h55** et de la marche.
Ces horaires sont donnés à titre indicatif, tout comme les distances qui peuvent être ajustées en fonction de la météo ou du nombre de participants.

Ravitaillement - Un ravitaillement en eau et solide sera situé sur la place de Bourg Charente (trail 24 et 16.5kms). Un second en liquide uniquement au dolmen (Trail 24kms /16.5 kms et 8.5 kms)

Dossard - Il sera porté de façon parfaitement visible sur le devant, ou sur la cuisse côté de la table de chronométrie, ni coupé, ni plié, ni caché. Dans le cas où le concurrent franchit la ligne d'arrivée sans dossard, ou non visible il ne pourra être classé.

Assurance - L'assurance responsabilité civile des organisateurs est souscrite auprès de l'APAC, les licenciés bénéficient des garanties de l'assurance individuel accident lié à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Environnement - Tous les coureurs devront s'engager à respecter la charte de l'environnement et du développement durable.

Cérémonie protocolaire - Pour prétendre à la grille de prix, ou récompense, il faut être présent lors du protocole qui aura lieu au plus tard 10' après le dernier arrivant de la dernière course. Pour l'athlète licencié il devra être en tenue protocolaire de son club. Aucun équipier ne pourra récupérer le prix ou récompense de son partenaire sauf excuse médicale.

Les accompagnateurs cyclistes ne seront pas autorisés sur le parcours.

Les images de la course fixes ou audiovisuelles pourront être utilisées par les organisateurs sur tout support y compris promotionnels et pour la durée la plus longue selon les textes en vigueur.

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : M / F
Club :
N° de licence :
Adresse :
Code postal : Ville :
Email :
N° de téléphone :
Photocopie licence ou Certificat médical avec la mention "**pratique de la course à pied en compétition**" de moins de 12 mois (1 an) obligatoire.

1 € reversé à l'association « Pour que SWAN marche »

<https://www.facebook.com/pourqueswanmarche/>

<http://www.pourqueswanmarche.com/>

TARIFS	Paiement et/ou inscription avant 25/01//19	Paiement et/ou inscription à partir du 25/01/19	Paiement et/ou inscription sur place
Trail Court 24 kms	13 €	17 €	20 €
Trail 16.5 kms	12 €	16 €	20 €
Trail découverte/ Canitrail / Marche 8.5 kms	8 € Marche 5 €	10 € Marche 6 €	15 € Marche 8 €

Autorisation parentale obligatoire si moins de 18 ans
16.5kms et 24 kms, INTERDIT aux cadets et moins

Envoi courrier : Chèque à l'ordre du Team Charentes Triathlon, l'organisateur
Cachet de la poste faisant foi

Inscription internet, pensez aux bénévoles ! www.chronom.org

Bulletin d'inscription à retourner à :

Team Charentes Triathlon – 4 route de la petite champagne 16200 BOURG CHARENTE

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et l'accepte.

A..... Le..... Signature

